

# SOMMAIRE

## PROGRAMME, HORAIRES ARTICLE 1 - ORGANISATION

*Comité d'organisation  
Permanence du rallye*

*1.1 OFFICIELS*

*1.2 ELIGIBILITE*

*1.3 VERIFICATIONS*

## ARTICLE 2 - ASSURANCES ARTICLE 3 - CONCURRENTS ET PILOTES

*3.1 Demande d'engagement - Inscriptions  
3.1.1 - Concurrents admis  
3.1.1.2 - Droits d'engagement  
3.1.1.3 - Acceptation demande d'engagement*

*3.2 - Equipages*

*3.3 - Ordre de départ*

## ARTICLE 4 - VOITURES ET EQUIPEMENTS

*4.1 - Voitures admises*

*4.2 - Pneumatiques : Réglementation de l'utilisation des pneumatiques*

*4.3 - Limitation de changement de pièces*

*4.4 - Assistance*

## ARTICLE 5 - PUBLICITE

## ARTICLE 6 - SITES ET INFRASTRUCTURES

*6.1 - Description*

*6.2 - Reconnaissances*

*6.3 - Carnet de contrôle*

*6.4 - Circulation*

## ARTICLE 7 - DEROULEMENT DE L'EPREUVE

*7.1 - Départ*

*7.2 - Disposition Générales Relatives aux Contrôles*

*7.3 - Contrôles de Passage (C.P.) - Contrôles Horaires (C.H.) - Exclusion*

*7.4 - Contrôles de regroupement*

*7.5 - Epreuves Spéciales (E.S.)*

*7.6 - Parc Fermé*

## ARTICLE 8 - PENALITES - RECLAMATIONS - APPELS

## ARTICLE 9 - CLASSEMENT ARTICLE 10 - PRIX - COUPES PROGRAMME, HORAIRES

Parution du règlement :	samedi 6 mars 2010
Ouverture des engagements :	samedi 6 mars 2010
Clôture des engagements :	lundi 12 avril 2010 à minuit
Parution du road-book :	samedi 17 avril 2010, il pourra être retiré : - Garage GUICHARD VIALLETTE à PEAUGRES (fermé le dimanche) - Bar Journaux Tabacs LALOUVESC (face à la Mairie)
Vérification documents et voitures :	PARC DE LA LOMBARDIERE à DAVEZIEUX vendredi 23 avril 2010 Administratif de 16 h 00 à 20 h 30 Technique de 16 h 15 à 20 h 45
1 <sup>ère</sup> réunion des Commissaires Sportifs :	vendredi 23 avril 2010 à 20 h 00 au PC du rallye
Publication des équipages admis au départ :	vendredi 23 avril 2010 à 21 h 30 au PARC DE LA LOMBARDIERE à DAVEZIEUX
Départ du Rallye :	PARC DE LA LOMBARDIERE à DAVEZIEUX Samedi 24 avril 2010 à 7 h 00
Arrivée du Rallye :	PARC DE LA LOMBARDIERE à DAVEZIEUX Samedi 24 avril 2010 à 19 h 27
Vérification finale :	à l'arrivée du rallye
Publication des résultats du rallye :	PARC DE LA LOMBARDIERE à DAVEZIEUX Samedi 24 avril 2010 30 minutes après l'arrivée du dernier concurrent
Remise des prix :	Dimanche 25 avril 2010 à 11 h 00 Espace MONTGOLFIER de DAVEZIEUX

## **ARTICLE 1 - ORGANISATION**

L'Association Sportive Automobile Club de l'Ardèche organise le

### **16<sup>ème</sup> RALLYE NATIONAL DU HAUT-VIVARAIS**

qui se déroulera du 23 au 25 avril 2010

**Le présent règlement a été enregistré au Comité Régional sous le permis d'organisation n° 7\_\_ en date du 5.02.10\_\_\_\_\_**  
**Le présent règlement a été enregistré à la F.F.S.A. sous le permis d'organisation n° 47\_\_ en date du 10.02.10\_**

#### ***Comité d'organisation***

Jean DETROYAT et les membres du Comité Directeur de l'Association Sportive Automobile Club de l'Ardèche.

#### ***Organisateur technique***

M. Daniel DUMOND

Secrétariat du rallye

A.S.A.C. ARDECHE  
82, Route de Vals  
07200 AUBENAS  
Tél : 04.75.93.36.29  
Fax : 04.75.93.08.35  
Internet : [www.asacardeche.org](http://www.asacardeche.org)

#### ***Permanence du rallye***

Au PC COURSE, PARC DE LA LOMBARDIERE à DAVEZIEUX  
Le vendredi 23 avril 2010 : de 16 h 00 à 22 h 00  
Le samedi 24 avril 2010 : de 6 h 00 à 22 h 30





La retenue sera :

- **de 30% pour les demandes reçues 8 jours et plus avant l'épreuve**
- **de 50% pour les demandes reçues jusqu'aux vérifications.**

**3.1.12- La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.**

### **Les chèques seront remis à l'encaissement dans la semaine qui précède le Rallye.**

#### **3.2 - Equipages**

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

#### **3.3 - Ordre de départ**

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

### **ARTICLE 4 - VOITURES ET EQUIPEMENTS**

#### **4.1 - Voitures autorisées**

**Les voitures de Production (groupes N et FN confondus) réparties en 4 classes de cylindrée :**

- Classe 1 : Jusqu'à 1400 cm<sup>3</sup>
- Classe 2 : au-dessus de 1400 cm<sup>3</sup> et jusqu'à 1600 cm<sup>3</sup>
- Classe 3 : au-dessus de 1600 cm<sup>3</sup> et jusqu'à 2000 cm<sup>3</sup>
- Classe 4 : au-dessus de 2000 cm<sup>3</sup>

**Les voitures de Tourisme (groupes A, FA et KC confondus) réparties en 9 classes de cylindrée :**

##### **Groupes A et FA**

- Classe 5 : moins de 1400 cm<sup>3</sup>
- Classe 5K : Kit-Cars moins de 1400 cm<sup>3</sup>
- Classe 6 : de 1400 cm<sup>3</sup> à moins de 1600 cm<sup>3</sup>
- Classe 6K : Super 1600 et Kit-Cars de 1400 cm<sup>3</sup> à moins de 1600 cm<sup>3</sup>
- Classe 7 : de 1600 cm<sup>3</sup> à moins de 2000 cm<sup>3</sup>
- Classe 7K : Kit-Cars de 1600 cm<sup>3</sup> à moins de 2000 cm<sup>3</sup>
- Classe 7S : S2000 de 1600 cm<sup>3</sup> à moins de 2000 cm<sup>3</sup> (admises sans marquer de points)
- Classe 8 : de 2000 cm<sup>3</sup> à moins de 2500 cm<sup>3</sup>
- Classe 8W : WRC (admises sans marquer de points)

**Les voitures du groupe GT de série réparties en 2 classes de cylindrée :**

- Classe 9 : moins de 2000 cm<sup>3</sup>
- Classe 10 : plus de 2000 cm<sup>3</sup>

**Les voitures du groupe F 2000 réparties en 4 classes de cylindrée :**

- Classe 11 : Jusqu'à 1150 cm<sup>3</sup>
- Classe 12 : au-dessus de 1150 cm<sup>3</sup> et jusqu'à 1400 cm<sup>3</sup>
- Classe 13 : au-dessus de 1400 cm<sup>3</sup> et jusqu'à 1600 cm<sup>3</sup>
- Classe 14 : au-dessus de 1600 cm<sup>3</sup> et jusqu'à 2000 cm<sup>3</sup>

**Les voitures du groupe R réparties en 3 classes de cylindrée**

- Classe 1 : R1A jusqu'à 1400 cm<sup>3</sup> – R1B de 1401 à 1600 cm<sup>3</sup>
- Classe 2 : R2B de 1401 cm<sup>3</sup> à 1600 cm<sup>3</sup> – R2C de 1601 à 2000 cm<sup>3</sup>
- Classe 3 : R3C jusqu'à 2000 cm<sup>3</sup> – R3D diésel suralimenté jusqu'à 2000 cm<sup>3</sup> – R3T suralimenté jusqu'à 1600 cm<sup>3</sup>

**Les voitures du groupe FRC :**

Admises dans la classe du Groupe A correspondant à leur cylindrée corrigée

**Les voitures du groupe Z réparties en 1 classe de cylindrée:**

- Classe 15

#### **4.2 - Pneumatiques : Réglementation de l'utilisation des pneumatiques**

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

## Assistance interdite en dehors des parcs

### 4.3.2.3. Dans chaque parc d'assistance il est demandé aux concurrents :

- de disposer sous chaque voiture de course une bâche étanche et résistante aux hydrocarbures d'une surface au moins égale à celle de la voiture,
- de prendre en charge l'enlèvement de leurs déchets au plus tard lorsqu'ils quittent le parc d'assistance.

### ARTICLE 5 - PUBLICITE

La publicité obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

### ARTICLE 6 - SITES ET INFRASTRUCTURES

#### 6.1 – Description

LE 16<sup>ème</sup> RALLYE NATIONAL DU HAUT-VIVARAIS représente un parcours de 323,60 km. Il est divisé en 1 étape et 4 sections. Il comporte 8 épreuves spéciales totalisant 112,50 km. L'itinéraire horaire fait l'objet de l'annexe 'Itinéraire' du présent règlement. Les Epreuves Spéciales sont les suivantes :

#### 1ERE SECTION : DAVEZIEUX-DAVEZIEUX

ES 1 : LA CANCE	13,00
ES 2 : COL DU FAYET	8,15

#### 2EME SECTION : DAVEZIEUX-DAVEZIEUX

ES 3 : LA CANCE	13,00
ES 4 : COL DU FAYET	8,15

#### 3EME SECTION : DAVEZIEUX-LALOUVESC

ES 5 : COL DU BUISSON	16,00
ES 6 : ST PIERRE SUR DOUX	19,10

#### 4EME SECTION : LALOUVESC-DAVEZIEUX

ES 7 : COL DU BUISSON	16,00
ES 8 : ST PIERRE SUR DOUX	19,10

**TOTAL..... 112,50 Km**

#### 6.2 - Reconnaissances

6.2.6 Les reconnaissances sont autorisées seulement les jours suivants :

- **Dimanche 18 avril 2010 de 8 h 00 à 19 h 00**
- **Vendredi 23 avril 2010 de 8 h 00 à 21 h 00**

Le nombre de passages est limité à 3 au maximum, des contrôles seront effectués.

***Sur le parcours des épreuves spéciales, seuls les dépannages demandés par la Direction de Course seront pris en charge par l'Organisateur.***

#### 6.3 - Carnet de contrôle

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

#### 6.4 - Circulation

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

### ARTICLE 7 - DEROULEMENT DE L'EPREUVE

#### 7.1 – Départ

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

#### 7.2 - Disposition Générales Relatives aux Contrôles

Les signes distinctifs des Commissaires sont les suivants :

- 1/ Commissaires Chefs de Poste : chasuble rouge,  
2/ Commissaires de Route : chasuble jaune.

### 7.3 - Contrôles de Passage (C.P.) - Contrôles Horaires (C.H.) - Mise Hors Course

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

### 7.4 - Contrôles de regroupement

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

### 7.5 - Epreuves Spéciales (E.S.)

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

#### 7.5.18 Lignes directrices – Sécurité rallyes

##### 7.5.18.1 Zones public

Conforme au règlement standard FFSA

##### 7.5.18.2 Autres zones

Conforme au règlement standard FFSA

##### 7.5.18.3 Officiels et personnels

Conforme au règlement standard FFSA

##### 7.5.18.4 Attestation de conformité

Conforme au règlement standard FFSA

### 7.6 - Parc Fermé

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

## ARTICLE 8 - PENALITES - RECLAMATIONS - APPELS

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

## ARTICLE 9 - CLASSEMENT

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

## ARTICLE 10 - PRIX - COUPES

Classement Scratch		
	- 100 partants	100 partants et +
1 <sup>er</sup>	610,00 €	800,00 €
2 <sup>ème</sup>	381,00 €	500,00 €
3 <sup>ème</sup>	229,00 €	350,00 €
4 <sup>ème</sup>	152,00 €	200,00 €
5 <sup>ème</sup>		130,00 €
6 <sup>ème</sup>		80,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>2 060,00 €</b>

Classement par Groupes		
	- 5 partants	+ 4 partants
1 <sup>er</sup>	220,00 €	430,00 €
2 <sup>ème</sup>		230,00 €
3 <sup>ème</sup>		160,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>840,00 € x 5</b>	<b>4 200,00 €</b>

Classement par Classes			
	- 5 partants	5 à 15 partants	+ 15 partants
1 <sup>er</sup>	225,00 €	460,00 €	460,00 €
2 <sup>ème</sup>		230,00 €	230,00 €
3 <sup>ème</sup>		120,00 €	120,00 €
4 <sup>ème</sup>			100,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>890,00 € x 23</b>		<b>20930,00 €</b>

Coupe des dames.....230,00 €

**TOTAL DES PRIX DISTRIBUABLES.....27420,00 €**

### COUPES :

Classement Général : 3 premiers du Scratch.

Groupes N/FN, A/FA/KC, R, F2000, GT de série : premiers de chaque groupe.

Classes : premiers de chaque classe.

Premier équipage féminin.

Tous les prix sont cumulables.  
Les coupes ne sont pas cumulables.  
Tous les concurrents classés sont primés  
Présence souhaitée.

**AUTRES RECOMPENSES :**

Des coupes seront remises à des commissaires tirés au sort et présents à la Remise des Prix.

La remise des prix aura lieu **le DIMANCHE 25 AVRIL 2010 à 11 h 00 à l'Espace MONTGOLFIER de DAVEZIEUX**